



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 4 OCTOBRE 2022, 17 H CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. OCTROI DE CONTRAT – Déneigement de l'ensemble des rues et places publiques de la Ville de Lorraine – TP2022-25
4. AVIS DE MOTION - *Règlement 249-03 modifiant le « Règlement 249 concernant le contrôle et le suivi budgétaire et délégrant certains pouvoirs à des employés municipaux »*
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.